

Réf: Dossier 477342

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE MINING SERVICE »

Siège Abidjan – Cocody, les 2 Plateaux, Angré 8ème
Tranche, caféier 6, ILOT 2, Lot 10. 1er étage porte 3 non
loin de l'Hôtel Mandela, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2025, et enregistrés le 30/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE MINING SERVICE »

Objet : - activités minières .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody, les 2 Plateaux, Angré 8ème
Tranche, caféier 6, ILOT 2, Lot 10. 1er étage porte 3 non
loin de l'Hôtel Mandela, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M FANNY INZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00800 du 20/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04081/GTCA/RC/2026 du 20/01/2026

